GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Câble aérien, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance "Origine"	Tendance "Densité"
Résineux	R		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — à pin rouge	R (PR)		
— — à pin gris	R (PG)		
— — à thuya (cèdre)	R (C)		
— — à pruche	R (PR)		
— — à mélèze	R (Me)		
— — (plantation)	R p		
Pessière	E		
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	E (E)		
— — avec thuya (cèdre)	E (CH)		
— — à pruche	E (PR)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)		
— — à pin rouge	E (PR)		
— — à pin gris	E (PG)		
— — à sapin et/ou épinette	E (S)		
— — (plantation d'épinette blanche)	Ep p		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	Ep p		
— — (plantation d'épinette rouge)	Er p		
— — (plantation d'épinette noire)	En p		
Sapinière	S		
— de sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse	S (S)		
— — à thuya (cèdre)	S (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)		
— — à pin rouge	S (PR)		
— — à pin gris	S (PG)		
— — à pruche	S (PR)		
— — à mélèze	S (Me)		
— — à sapin de sapin baumier	S (SB)		
Pinède à pin blanc	Pb		
— — avec pin rouge	Pb (PR)		
— — ...ère rouge (il ne occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (PR)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — — avec mélèze	Pb (Me)		
— — — — avec pin gris	Pb (PG)		
— — — — avec pruche	Pb (PR)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)		
— — (plantation)	Pb p		
Pinède à pin rouge	Pr		
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — — avec mélèze	Pr (Me)		
— — — — avec pin blanc	Pr (PB)		
— — — — avec pin gris	Pr (PG)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — (plantation)	Pr p		
Pinède à pin gris	Pg		
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — — — avec mélèze	Pg (Me)		
— — — — avec pin rouge	Pg (PR)		
— — — — avec pin blanc	Pg (PB)		
— — — — avec pruche	Pg (PR)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
— — (plantation)	Pg p		
Cédrière	C		
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — à mélèze	C (Me)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)		
— — à pin rouge	C (PR)		
— — à pin gris	C (PG)		
— — à pruche	C (PR)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — (plantation de thuya)	Thu p		
Pruchière	Pr		
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)		
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — à mélèze	Pr (Me)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)		
— — à pin rouge	Pr (PR)		
— — à pin gris	Pr (PG)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — (plantation)	Pru p		
Mélèzin	Me		
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (Me)		
— — à thuya (cèdre)	Me (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (PB)		
— — à pin rouge	Me (PR)		
— — à pin gris	Me (PG)		
— — à pruche	Me (PR)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)		
— — (plantation de mélèze européen)	Me l p		
— — (plantation de mélèze japonais)	Me j p		
— — (plantation de mélèze laricin)	Me L p		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance "Origine"	Tendance "Densité"
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	F1 PB	F1 PB (F)	F1 PB (R)
— — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR (F)	F1 PR (R)
— — — — avec épinette	F1 E	F1 E (F)	F1 E (R)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)	F1 S (R)
Bouleau blanc-peuplier noir-ou rouge	B1 S	B1 S (F)	B1 S (R)
Bouleau blanc-épinette noire ou rouge	B1 E	B1 E (F)	B1 E (R)
— — — — avec pin gris	B1 Pg	B1 Pg (F)	B1 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	B1 PB	B1 PB (F)	B1 PB (R)
— — — — avec pin rouge	B1 PR	B1 PR (F)	B1 PR (R)
— — — — avec résineux	B1 R	B1 R (F)	B1 R (R)
Bouleau à bouleau blanc	B2	B2 (F)	B2 (R)
— — — — avec pin gris	B2 Pg	B2 Pg (F)	B2 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	B2 PB	B2 PB (F)	B2 PB (R)
— — — — avec pin rouge	B2 PR	B2 PR (F)	B2 PR (R)
— — — — avec résineux	B2 R	B2 R (F)	B2 R (R)
Bouleau à bouleau jaune	B3	B3 (F)	B3 (R)
— — — — avec pin gris	B3 Pg	B3 Pg (F)	B3 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	B3 PB	B3 PB (F)	B3 PB (R)
— — — — avec pin rouge	B3 PR	B3 PR (F)	B3 PR (R)
— — — — avec résineux	B3 R	B3 R (F)	B3 R (R)
Peuplier-épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)	Pe E (R)
— — avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (F)	Pe PB (R)
— — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (F)	Pe PR (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)	Pe E (R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (F)	Pe R (R)
Cèdre-thuya (cèdre)	C (C)	C (F)	C (R)
Épinette rouge-épinette noire	Er En	Er En (F)	Er En (R)
— — avec sapin	Er S	Er S (F)	Er S (R)
— — avec pin gris	Er Pg	Er Pg (F)	Er Pg (R)
— — avec pin blanc	Er PB	Er PB (F)	Er PB (R)
— — avec pin rouge	Er PR	Er PR (F)	Er PR (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F	M F (F)	M F (R)
— — — — sur station humide	M Fh	M Fh (F)	M Fh (R)

FEUILLUS (groupements)

		Tendance "Origine"	Tendance "Densité"
Feuillus	F		
— — d'essences intolérantes	Fi		
— — d'essences tolérantes	Ft		
— — sur station humide	Fh		
— — (plantation)	F p		
Bouleau à bouleau blancs	B1		
— — à bouleau jaunes	B3		
Peuplier	Pe		
Épinette rouge	Er		
Frênaie	Fr		
— — à bouleau blancs	Er B1		
— — à bouleau jaunes	Er B3		
— — à feuillus	Er Fi		
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft		
Plantation d'érable à sucre	Er S p		
— — de bouleau jaune	Bo J p		
— — de peuplier	Pe p		
— — de peuplier hybride	Peh p		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle pied épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Brûlis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
50 (ans)	0-30 ans
70 "	31-50 "
90 "	51-80 "
120 "	81-120 "
120 +	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
30-70 (ans)	30-70 (ans)
70-90 "	70-90 "
90-120 "	90-120 "
120-150 "	120-150 "
150-170 "	150-170 "
170-220 "	170-220 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JIn (une inéquienne) Plusieurs dominances de tout tolérants, inégalité des tiges entre 0 et 90 ans.
JIe (une inéquienne) Plusieurs dominances de tout tolérants, inégalité des tiges entre 0 et 90 ans.
Plusieurs dominances de tout tolérants, inégalité des tiges et plus de 90 ans.
VIs (vieux inéquienne) Autres peuplements, inégalité des tiges : et plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	SYCUN
Modérée	31 à 60 %	T
Forte	61 à 80 %	F
Abrupte	81 % et plus	A
Superficie entourée de pentes > 30 %		S

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	D1m	D2m	D3m	D4m	D5m	D6m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SIB1 C5 s2 50% ⊖ — défoliation, classe de pente, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 s8 60 — classe de pente, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. GROUPE POULIN, THÉRIAULT LTÉE (F.BR.INV.)
SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. R. DESSAIS & ASS. (FOR. PUBLIQUE)
SIGNATURE

Photographie aérienne : 1983-87
Carte forestière : Année de publication : 1984-88
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 6
Unité de gestion 61-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1
Mode de tenure ou de gestion 000 00 20
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 310 00*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 622*
Municipalité 63580*
Division de recensement
Municipalité
Codastre
Parcelle 1484*
Région écologique 3g
Municipalité régionale de comté M.R.C. 689 LES LAURENTIDES*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/3/94
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-J-7 S.E.	31-J-8 S.O.	31-J-5 S.E.	31-J-5 S.O.
		31-J-5 N.E.	31-J-5 N.O.
31-J-2 S.E.	31-J-1 S.O.	31-J-4 S.E.	31-J-4 S.O.
		31-J-4 N.E.	31-J-4 N.O.
31-G-15 S.E.	31-G-16 S.O.	31-H-13 S.E.	31-H-13 S.O.

31 J/1 S.E.